

NCC- FR : Appel à manifestation d'intérêts relatif à l'appel à projets « Outils de cybersécurité, technologies et services reposant sur l'IA » du programme Digital Europe Cybersécurité 2025 – 2027

« AMI_OCRIA »

Le Centre de Compétences Cyber Européen (ECCC) a annoncé son programme **Digital Europe Cybersécurité** pour la période 2025 – 2027. Dans le cadre de ce programme, l'ECCC a lancé un appel à projets européen « **Outils de cybersécurité, technologies et services reposant sur l'IA** » visant à cofinancer des projets européens pour renforcer des offres de cybersécurité reposant sur l'IA. Cet appel à projets européen est ouvert de septembre 2025 à janvier 2026 avec une enveloppe de 15 millions d'euros. Il sera reconduit en 2026 et 2027 avec des enveloppes similaires (total sur 3 ans : 45 millions d'euros). Il permettra de cofinancer des projets européens à hauteur de 50% pour une durée maximale de 3 ans.

L'ANSSI, en tant que Centre de coordination cyber français (NCC-FR), souhaite pouvoir identifier les organisations françaises intéressées pour candidater à cet appel à projets européen afin de faciliter la mise en relation des acteurs et la formation de consortiums. A cette fin, l'ANSSI lance cet appel à manifestation d'intérêt (« AMI_OCRIA »).

A noter :

- **Toute réponse à un appel à projets européen *Digital Europe* doit se faire dans le cadre d'un consortium transnational qui comprend au minimum deux pays. Aussi, la réponse à cet AMI consiste en une première étape de consolidation des projets des entités françaises, avant la recherche de partenaires européens.**
- **Seules les entités juridiques établies ou réputées établies dans les Etats Membres et contrôlées par les Etats Membres sont éligibles. Aussi, les entreprises déposant un dossier seront soumises à un processus de contrôle par la Commission européenne.**

Cet AMI est **ouvert du 4 août 2025 jusqu'au 22 septembre 2025 à 12 heures** (midi heure de Paris). Les réponses peuvent être déposées à compter de la date de publication de cet AMI. Les dossiers doivent être adressés exclusivement sous forme électronique à l'adresse mail : ncc-fr.anssi@ssi.gouv.fr et respecter le format dédié disponible en annexe 1 du présent AMI. Les candidats pourront également remplir la « fiche partenaire » disponible en annexe 2.

Un atelier sera organisé par l'ANSSI le mardi 7 octobre après-midi au Campus Cyber, 5 rue Bellini 92800 Puteaux, pour les acteurs ayant répondu à cet AMI. Les objectifs :

- 1) Permettre aux organisations de présenter leurs projets en rassemblant le monde industriel et le monde de la recherche.
- 2) Faciliter la rencontre des acteurs et la mise de place de consortiums européens.
- 3) Présenter les bonnes pratiques pour le dépôt d'un dossier.

Cet atelier sera également ouvert aux entités ayant répondu à l'appel à projets « L'IA générative pour les applications de cybersécurité » du programme *Horizon Europe* qui clôture le 12 Novembre 2025. L'atelier vise à développer les synergies entre les programmes *Digital Europe* et *Horizon Europe*, ainsi qu'entre les différentes candidatures françaises à ces fonds européens. Toute entité intéressée peut contacter le NCC-FR via l'adresse ncc-fr.anssi@ssi.gouv.fr.

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

1.1. Le programme *Digital Europe*

Le programme *Digital Europe* porté par le [Centre Européen à Compétences Cyber](#) (ECCC) consiste à soutenir et accélérer la transformation numérique de l'économie afin d'en faire profiter les entreprises, les citoyens et les administrations. Le programme est doté de 7,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Ce budget se divise en cinq objectifs, qui sont autant de domaines clés pour l'Europe : calcul haute performance ; intelligence artificielle ; cybersécurité ; compétences numériques avancées, large utilisation des technologies numériques dans l'ensemble de l'économie et de la société.

1.2. La cybersécurité : un des axes phares du programme *Digital Europe*

L'Union européenne s'efforce de renforcer son leadership et son autonomie stratégique dans le domaine de la cybersécurité. A ce titre, le programme de travail *Digital Europe 2025-2027* comprend, pour la première fois, un axe stratégique « cybersécurité et confiance » qui tient compte des obligations légales découlant des différentes réglementations européennes (NIS 2, CRA, *Cybersecurity Act*, *Cyber Solidarity Act*).

Le programme *Digital Europe* est conçu pour co-investir dans le déploiement de solutions de cybersécurité. Il intervient en complément du programme *Horizon Europe*, destiné à financer la recherche européenne, et permet d'avoir un effet multiplicateur sur les résultats de la recherche.

Plusieurs appels à projets européens ont été lancés le 28 mars 2025 dans le cadre du programme [Digital Europe Cybersécurité 2025 – 2027](#). Au total, 390 millions d'euros vont être alloués à des projets de cybersécurité au cours de cette période.

2. Appel à manifestation d'intérêts « AMI OCRIA »

- Le présent AMI ne remplace pas le cahier des charges de l'appel à projets, détaillé dans le programme [Digital Europe Cybersécurité 2025 - 2027](#), mais vise à recueillir les propositions des acteurs.
- Les organisations sont tenues de prendre en considération les éléments détaillés dans le cahier des charges du programme : **pages 18 à 21 pour l'appel à projets « Outils de cybersécurité, technologies et services reposant sur l'IA »**.
- **Cet AMI n'est pas doté financièrement** : aucun financement complémentaire ne sera attribué par l'Etat français en sus des financements prévus par le [Centre Européen à Compétences Cyber](#) (ECCC) dans le cadre des appels à projets¹.

2.1. Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêts « AMI_OCRIA »

Le présent AMI doit permettre d'identifier les organisations françaises intéressées pour candidater à l'appel à projets européen concerné, afin de recueillir les propositions de projets, de faciliter la mise en relation des acteurs, leur accompagnement, ainsi que la formation de consortiums. Il s'adresse à tout entité publique et privée établie dans les Etats Membres de l'UE et contrôlées par les Etats Membres.

L'analyse des réponses à l'AMI permettra de consolider des réponses à appels à projets aux côtés d'autres Etats-membres, dans le cadre de consortiums transnationaux. Le réseau des Centres de coordination (NCC) au sein des Etats membres de l'UE agira comme facilitateur pour trouver des partenaires européens.

¹ L'appel à projets européen concerné prévoit un financement des projets à hauteur de 50%.

2.2. Planning prévisionnel de l'AMI

- **4 août 2025** : ouverture de l'AMI
- **22 septembre 2025 à 12 heures (midi heure de Paris)** : clôture de l'AMI
- **Du 22 septembre au 6 octobre 2025** : instruction des dossiers déposés
- **Mardi 7 octobre 2025 après-midi** : atelier en présentiel au Campus Cyber (5 rue Bellini 92800 Puteaux) pour les acteurs ayant répondu à l'AMI.

Ce planning prévisionnel permettra de préfigurer des projets et consortiums en vue de l'appel à projets concerné, avant la recherche de partenaires européens.

3. Nature des réponses attendues à l'appel à manifestation d'intérêts « AMI OCRIA »

Les réponses devront être complétées selon le format proposé en annexe 1 du présent AMI en précisant :

- Les cas d'usages sur lesquels se positionne le projet
- En fonction du descriptif de l'appel à projets : identification des champs d'application, des objectifs et livrables pour lesquels l'entité sera en mesure de fournir des éléments
- Le « profil candidat » du porteur de projet et le consortium envisagé.

Les porteurs de projet devront également compléter la « fiche partenaire » en annexe 2 du présent AMI. Celle-ci permettra à l'ANSSI, via le NCC-FR, de solliciter ses homologues européens pour trouver des partenaires européens.²

3.1. Description et attendus de l'appel à projets

Les réponses au présent AMI prendront la forme **d'analyses techniques et métier argumentées**. Elles doivent s'inscrire de manière crédible, claire et identifiable dans les lignes directrices de l'appel à projets visé. Les organisations doivent se référer au descriptif de l'appel à projet visé, tel que décrit dans le programme de travail Digital Europe cybersécurité disponible à [ce lien](#)³. Les **pages 18 à 21** détaillent l'appel à projets « Outils de cybersécurité, technologies et services reposant sur l'IA ».

3.2. Profils des candidats et partenaires envisagés

Les porteurs de projets au présent AMI devront **préciser leur profil candidat** :

- **Coordinateur** : le participant qui sera le point de contact central pour l'autorité d'octroi des subventions et qui représentera le consortium à l'égard de l'autorité d'octroi des subventions.
- **Bénéficiaire** : entités juridiques éligibles pour participer à un appel à projet, qui reçoivent les ressources pour contribuer le projet et doivent rendre compte au coordinateur.
- **Partenaire associé** : participant qui contribue à la réalisation de tâches du projet, mais qui ne reçoit pas directement de financement de l'Union Européenne.

Les réponses devront autant que possible **présenter la nature des partenariats entre acteurs** (si acteurs définis) ou **identifier des partenaires français ou européens** à même d'intervenir en complémentarité ou synergie dans le cadre de la réponse à l'appel à projets européen.

² Toute réponse à un appel à projets européen *Digital Europe* doit se faire dans le cadre d'un consortium transnational qui comprend au minimum deux pays.

³ Site de l'ECCC : https://cybersecurity-centre.europa.eu/document/8af166e1-69c5-4ccd-b38f-5a3ffe43ad73_en

L'ANSSI pourra également, à travers le Centre de coordination cyber français (NCC-FR), soutenir les porteurs de projet pour trouver des partenaires européens. A cette fin, il est demandé aux répondants du présent AMI de compléter la « **fiche partenaire** » en annexe 2 du présent AMI.

4. Dépôt des projets

Les projets de réponse à l'AMI devront être adressés en français, sous forme électronique, avant le 22 septembre 2025 à 12 heures (midi heure de Paris), à l'adresse mail du NCC-FR : ncc-fr.anssi@ssi.gouv.fr

5. Atelier organisé par l'ANSSI suite au dépôt des projets

Suite à l'analyse des réponses à cet AMI, un atelier sera organisé par l'ANSSI le mardi 7 octobre après-midi au Campus Cyber, 5 rue Bellini 92800 Puteaux, avec l'intention de couvrir plusieurs objectifs :

- 1) Permettre aux acteurs industriels de présenter leurs projets en rassemblant le monde industriel et le monde de la recherche.
- 2) Faciliter la mise de place de consortiums français en vue de construire, conjointement avec les homologues européens, des réponses aux appels à projets européens.
- 3) Présenter les bonnes pratiques pour le dépôt d'un dossier.

Cet atelier sera également ouvert aux entités ayant répondu à l'appel à projets « L'IA générative pour les applications de cybersécurité » du programme Horizon Europe. L'atelier vise à développer les synergies entre les programmes Digital Europe et Horizon Europe, ainsi qu'entre les différentes candidatures françaises à ces fonds européens. Toute entité intéressée peut contacter le NCC-FR via l'adresse ncc-fr.anssi@ssi.gouv.fr

6. Contact et information

Les questions concernant le présent AMI peuvent être adressées par courriel à l'adresse suivante : ncc-fr.anssi@ssi.gouv.fr

Annexe 1 - Dossier de candidature AMI_OCRIA »

Les projets sont à présenter sous la forme d'une **note de 3 à 6 pages** et d'une présentation format PPT en français, comprenant les éléments suivants :

Appel à projets européen visé : Outils de cybersécurité, technologies et services reposant sur l'IA (Digital Europe)

Présentation du porteur du projet

- Nom :
- Nom et prénom du responsable du projet :
- Contact du responsable du projet (mail et téléphone) :
- Brève description de la structure et de son activité :
- « Profil candidat » du porteur du projet : coordinateur, bénéficiaire ou partenaire associé (voir §3.2).

Liste des partenaires (si déjà identifiés)

- Nom du partenaire :
- Brève description de la structure et de l'activité du partenaire :
- « Profil candidat » du partenaire :

Synthèse du projet

La réponse mentionnera les éléments suivants :

- Présentation du projet et de sa valeur ajoutée pour la réponse à l'appel à projets européen. Pointer les objectifs et champs d'application⁴ de l'appel à projet que vous pouvez couvrir selon votre expertise.
- Structure initiale du projet (Work packages)
- Exemples de jalons et livrables du projet
- Description des cas d'usages⁵ couverts par le projet (voir §3.1 : cas d'usages à concevoir à partir du descriptif de l'appel à projets concerné dans le programme de travail Digital Europe)
- Proposition d'indicateurs (KPI) permettant d'évaluer la réussite du projet par le [Centre Européen de Compétences Cyber](#) (ECCC)
- Description des partenaires nécessaires / souhaités sur le projet

Veuillez prendre en compte le fait que le Centre Européen de compétence Cyber (ECCC) est attentif à ce que tout projet soumis intègre des enjeux de cybersécurité et de protection des données à caractère personnel (RGPD).

Durée et planning envisagé

Le Centre Européen de Compétences Cyber (ECCC) attend des projets d'une durée de 36 mois.

Budget envisagé

Montant total du projet et éventuelle répartition envisagée entre partenaires, en tenant compte du budget total de l'enveloppe allouée pour l'appel à projets visé.

⁴ Le champ d'application est la traduction de « scope ». C'est le périmètre qui relève de l'étendue globale du projet et doit être défini très tôt lors du montage de projet.

⁵ Le cas d'usage décrit une interaction spécifique entre un utilisateur (système externe) et le système qui sera développé dans le but d'atteindre un objectif précis. Les cas d'usage sont ensuite développés pour détailler les fonctionnalités spécifiques qui s'inscrivent dans ce champ d'application.

Annexe 2 – Fiche partenaire

PARTNER SEARCH FORM
for
Digital Europe Programme (DEP)
Horizon Europe Programme (HEP)

GENERAL INFORMATION

Organisation	
Country	
Activity sector	
Legal entity	<i>Research institution/Public administration/Industry/SME/NGO/Other:</i>
Call Reference (ID)	<i>Ex: DIGITAL-ECCC-2024-DEPLOY-CYBER-06-COMPLIANCECRA</i>
Call deadline	
Deadline to join the consortium	

PARTNERING NEEDS AND EXPECTATIONS

Potential role in the project	<i>Technology provider/Data provider/Research/Training/Dissemination/End users/Other:</i>
What specific expertise or resources are you ideally looking for in a partner for this call?	
What is the responsibility your entity wishes to assume in the project consortium?	<i>[Coordinator, WP leader, Task leader, Contributor, Associated partner]</i>
What are your expectations regarding the collaboration and contribution of partners in the project?	<i>[Large text area outlining your idea partnership dynamics]</i>

Are there any specific requirements or conditions you have for potential partners?	<i>[Yes/No – If yes, specify]</i>
--	-----------------------------------

EXPERIENCE IN EUROPEAN AND NATIONAL PROJECTS (IF ANY)

Experience in national funded projects	<i>Yes/No If yes, specify]</i>
Experience in EU funded projects	<i>Yes/No If yes, specify]</i>

CONTACT INFORMATION

Contact person	
Organisation	
Position/title	
Email address	
Phone number	
Website	

Thank you for your interest in partnering!